



**Commission des
finances,
de l'économie
générale
et du contrôle
budgétaire
BERNARD
CARAYON
Député du Tarn
Maire de Lavour
Président
de la Commission
des immunités**

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

QUESTION ECRITE AU MINISTRE

M. Bernard Carayon appelle l'attention du ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur le plan d'économies budgétaires qui vient d'être annoncé par le Gouvernement et dont le montant est équivalent aux moyens budgétaires et fiscaux dont disposent les acteurs industriels et financiers du secteur éolien.

Le retour sur investissement d'une éolienne étant estimé à 7 ans, et sa durée de vie à 15 ans, ce sont des bénéfices de l'ordre de deux à trois fois l'investissement initial qui sont ainsi distribués aux promoteurs grâce aux avantages fiscaux et tarifaires qui leur sont consentis par la loi dans le cadre de privilèges exorbitants.

Il lui demande sa position sur ces avantages fiscaux qui perdurent dans cette période de réduction des niches fiscales.